

**Ce que « vivre dans des les zones de “relégation’’ » veut dire :
la question spatiale et celle du genre, du visible à l’invisible**

*Rachid RAHAOUI**

*-Institutions de rattachement et fonctions : Chercheur en sciences sociales rattaché au CADIS (UMR, EHESS-CNRS), doctorant à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Paris, Enseignant - chercheur en Sciences de l'Education à l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens, (CURSEP-UPJV-Amiens)

Il est possible de voir cet essai comme « un segment » de monographie¹ de plus, donnant une représentation unilatérale d’une scène sociale, à l’heure où la tendance est à la dénonciation des *caricatures* que s’autorisent les auteurs des travaux, « dresseurs » d’un énième sombre portrait des cités H.L.M. ou alors « candidats » à donner à voir et à comprendre un « regard autre » à travers telle ou telle pratique attestant du fort potentiel des populations locales. Mais comment faire autrement – pour accéder à la réalité des mondes sociaux dont ils sont le théâtre – que de multiplier les investigations dans ces espaces ? Faut-il abandonner ce type de terrains à ceux qui de façon légitime font autorité sur « la question » ou au contraire continuer à essayer de proposer d’autres points de vue, si l’on considère que les grands enjeux de la société contemporaine et démocratique se cristallisent dans les relations sociales entre les « plus ou moins » dominés et les « plus ou moins » dominants ? Je prends définitivement ce parti de « la proposition » car chaque enquête – en produisant des rapports sociaux – est significativement porteuse du sens donné à la société française

¹. Ce texte s’appuie essentiellement sur les résultats d’une enquête entamée depuis maintenant 2 ans, dans le cadre d’un rapport commandé par LA DRDJS, sur « les trajectoires sociales et professionnelles des cadres associatifs habitants dans les zones périphériques des grandes villes picardes ».

par ses acteurs. Notre enquête s'inscrit dans une démarche de collaboration contractuelle. Elle passe d'une problématique où les individus (jeunes femmes et jeunes hommes) sont « objets » de recherche, à une démarche où ils ont sont les « sujets », en visant notamment sur leurs potentialités et leurs richesses.

On ne peut ignorer les sens couramment attribués au phénomène : autour des immigrés et de l'immigration se sont greffé des discours hostiles. Mais on ne peut en ignorer de fait le sens positif : phénomène sociétal, il concerne des individus (hommes, femmes, et enfants) qui, sujets agissants et parlants, vivent, en quittant un pays pour un autre, une aventure souvent enrichissante, transformant, par voie de fait, les institutions du pays d'accueil autant qu'ils s'en trouvent eux-mêmes transformés.

La société d'accueil des immigrés, en l'occurrence la société française, peut être définie² comme un mixte entre un Etat unitaire et une société pluri-culturelle, ou encore entre un centre unificateur à une périphérie protégeant à la marge, ses particularismes culturels. Le modèle républicain à la Française d'intégration des migrants, qui a fonctionné en homologie avec

². Comme l'ont fort bien montré depuis longtemps, certains auteurs, comme, Leca (Jean), (1983), « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, janvier – février ; ou encore Grémion (Pierre), (1976), *Le pouvoir périphérique*, Paris, Editions le Seuil.

ce mixte contradictoire, s'appuyait sur un consensus implicite qui existait entre l'Etat et les populations françaises : a la société de préserver, tout en se soumettant formellement au moule de l'unité républicaine, ses diversités culturelles concrètes ; à l'Etat et à ses institutions d'affirmer le maintien et le respect de la citoyenneté française conçue sur le mode d'un universalisme abstrait ; aux migrants de s'adapter à cette articulation.

Pour les nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine³, l'ethnicité renvoie à l'expérience d'une différence et d'une discrimination (le racisme, l'exclusion sociale) liée à une perte culturelle. Sans plus ressembler dans leur manière d'être, de vivre, à des Arabes ou des Maghrébins, force est de constater que cette origine est très présente sous forme de stigmat⁴ dans les relations qu'ils vivent au quotidien.

³. Dans le cours de l'analyse, la question de la désignation des « jeunes filles et des jeunes hommes d'origine étrangère et en particulier ceux et celles dont les parents sont nés en Afrique du Nord pose problème. Le terme même de « Maghreb » pour dénommer l'ensemble composé du Maroc, de la Tunisie ou de l'Algérie pourrait être contesté et discuté (Guénif Souilams, (2000), *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Coll. « Partage du savoir » Grasset et Fasquelle, Le Monde). On emploie sans connotation péjorative, « *jeunes issu(e)s de l'immigration* » ou les « *enfants de l'immigration* », communément assimilés à la « *deuxième génération* », même si ces différentes appellation ne désignent pas un groupe unifié correspondant à une condition sociale homogène, mais des individus aux histoires et aux ressources différentes et à l'avenir professionnel disparates.

⁴. Faut-il préciser que, pour la sociologie, les signes à partir desquels s'opère la discrimination (des « stigmates »), ne sont pas « objectifs », en ce sens qu'ils préexisteraient au regard de l'Autre ? Tout comme le note Crignon,

Sans atteindre un degré de ségrégation, la perception ethnique de la différence sociale est très présente dans l'espace urbain français. Elle prend la forme d'une concentration en « banlieues » des populations les plus démunies qui comptent majoritairement parmi elles des groupes immigrés ou issus de l'immigration. L'ethnicité correspond le plus souvent à une manière de se définir et d'être défini par le regard de l'autre comme « Arabe, Maghrébin ou Noir » à partir d'un seul trait différenciateur (le faciès) sans que cela se traduise systématiquement par des comportements culturels spécifiques. Par exemple, la référence au groupe jeune (toutes origines confondues) peut être déterminante dans la manière de se définir et de vivre : en témoigne notamment les succès du rap, et des musiques métissées.

L'immigration est souvent parlée au masculin, alors que tout un chacun sait que l'immigration depuis maintenant plus de deux décennies est aussi une immigration qui s'est fortement féminisée notamment par le regroupement familial.

Mais qu'en est-il des filles dont les parents furent migrants et qui habitent dans ces zones périphériques ? Assiste-t-on à une régression ou « dérive » de la condition féminine dans ces

« ce n'est pas un fait objectif, mais une construction mentale qui n'existe que par rapport à un code préétabli ». Grignon (S). (1991) ; « Racisme et racisme et de classe », *Critiques sociales*, 2.

quartiers que certains hommes politiques qualifient de « zones de non droit » ? Ou bien, faut-il attribuer ces dérives à l’absence de regard porté sur ces « femmes », par une forme d’indifférence généralisée au niveau de leurs conditions d’existence, et au niveau de leurs « invisibilisation » ?

Malgré une extrême diversité des zones d’habitat social à travers l’ensemble des contrées nationales, ainsi qu’une extrême dissemblance des trajectoires sociales et professionnelles de ces individus, certaines urbanités et certaines logiques sociales dépassent largement les contextes bien localisés. De fait, une démarche draconienne requiert de replacer les agissements et les comportements dans leurs différents contextes et concordances de production.

Il s’agit de parcourir à la fois les procédés de représentation des rapports sociaux de “sexe⁵” dans des zones de désaffiliation⁶ et de « disqualification sociale⁷ », d’habitat

⁵. Il existe une forte *sexuation* des modèles féminins et masculins dans ces « cités », et l’on peut reprendre Pierre Bourdieu lorsqu’il affirme dans que « *La domination masculine est assez assurée pour se passer de justification : elle peut se contenter d’être et de se dire dans des pratiques et des discours qui énoncent l’être sur le mode de l’évidence, concourant ainsi à le faire être conformément au dire.* », « La domination masculine » in *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, n° 84, 1990. pp. 2-31.

⁶. Voir Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 14, « Zones différentes de densités des rapports sociaux, zone d’intégration, zone de vulnérabilité, zone d’assistance, zone d’exclusion ou plutôt de désaffiliation. » ; Loïc Vacquant

social, et de tenter de saisir les effets de “genre” dans l’analyse des violences que certaines filles subissent, en tentant d’articuler privé/public. Dit autrement, comment s’entreprind la socialisation des jeunes hommes et des jeunes filles dont les parents furent des migrants dans ces ladites zones ? Quels sont les procédés de leur insertion dans l’espace du « dehors » et/ou du « visible » ? Y a-t-il des tentatives différenciatrices dans les différentes stratégies de leurs itinéraires ?

Espaces sexués ou imperceptibilité féminine

Si, une violence spécifique existe et se développe dans certaines zones « de relégation » (ou quartiers populaires) à l’encontre des plus fragiles, notamment les filles, on peut faire l’hypothèse qu’elle est liée particulièrement aux épiphénomènes migratoires et au regard que porte la « société dominante—d’accueil » sur cette frange de la population, plutôt qu’à une insignifiante causalité didactique ou spirituelle. Autrement dit, la

utilise le terme d’« *espace honni* » dans, « Banlieues française et ghetto noir américain. Eléments de comparaison sociologique », in Michel Wieviorka (sous la direction de), *Racisme et modernité*, Paris, La Découverte, 1993. ; Quant à Michel Wieviorka, « Diversité culturelle, religion et modernité. L’expérience de la France contemporaine », *Les Cahiers Millénaire*, Cultes, cultures et laïcité sur l’espace commun. Il utilise le qualificatif de « *quartiers de relégation* ». Voir aussi François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d’exil*, Paris, Le Seuil, 1992. Faut-il rappeler qu’au Moyen Age la banlieue était le territoire bordant la cité, qui accueillait les expulsés de toutes sortes, malfaiteurs et autres indésirables.

⁷. Serge Paugam, *La Disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1994.

plupart des familles qui résident dans ces zones, font partie des couches sociales les plus défavorisées, et leurs conditions de vie (socio-économique) sont souvent précaires.

Les corrélations de genre dans les zones « de relégation » sont sur-inspirées par des normes (pour ne pas dire prescriptions) très sexuées, c’est-à-dire un important repli « *viriliste* » d’une part, et par l’esprit de groupe de ces zones qui implique un contrôle social sous-tendu par les logiques des réputations et des « on-dit⁸ » d’autre part. C’est en observant les glissières, subséquemment d’un proscenium présentant des « bandes de jeunes garçons », et des « jeunes filles absentes voir “invisibles” », que nous sommes parvenus à une préférable compréhension d’une réalité.

Les jeunes hommes ont fait de l’espace public de proximité, « espace visible », leur possession et leur propriété, leur « cité » devient un des lieux (si ce n’est pas le seul) où ils peuvent découvrir des témoignages de leur virilité, en réajustant (de manière inconsciente) la sécession "féminin/masculin" sur la division du privé/public. De la sorte, s’opère une forme de ségrégation des filles de ces espaces visibles et publics. Les jeunes hommes font en sorte d’assurer une certaine visibilité dans ces « cités », et qui se combine de plus en plus notamment

⁸. C’est un fait de discours.

dans les médias, bien souvent au masculin. « *Bah, c'est comme ça, les choses sont ainsi ! Il faut vivre ici pour savoir ce que nous vivons. Les meufs (jeunes filles – les femmes), n'ont pas leurs places devant un mur, c'est les Keums (mecs – jeunes hommes) qui ... tu sais, les choses sont ainsi et personne n'y peut rien*⁹ ».

Contredire la domination

De fait, les filles s'engagent dans des formes de micro-résistances face à des formes sexuelles et sociales très hiérarchiques et bien structurées et emploient des stratégies collectives et parfois individuelles en fonction des mobilités et mutations au cœur de l'espace public.

Par des « jeux » d'arrangements, transactions, négociations et par l'utilisation de divers subterfuges stratégiques, les filles arrivent à métamorphoser la donne et la répartition, en brouillant les façons de voir : l'hémisphère domestique « privé » qu'elles parviennent plus ou moins à asservir, et l'hémisphère public visible de la « cité », où une présence progressive dresse l'épreuve de l'appropriation de l'espace. Ce dernier champ devient un enjeu voir un jeu dans les rapports entre les deux groupes (filles/garçons), mais c'est également « un droit de

⁹. Entretien avec *Hamid*, jeune homme de 25 ans, sans profession, habitant Amiens, membre d'une fratrie de 7 frères et sœurs, a obtenu le diplôme de niveau BEP mécanique. (Juin 2003).

réponse » à la société (médias, politique, etc.) qui n’a pas pu (su ou voulu) voir que les inégalités sexuées au niveau spatial peuvent maintenir les discriminations que ces filles ont à subir dans d’autres domaines de la vie sociale, comme le cas du travail, politique, éducation, économique... De fait tout comme l’avance Daniel Lochak, « *le principe d’égalité n’oblige pas à traiter tout le monde de la même façon, à appliquer les règles à tous, il interdit seulement d’établir des discriminations arbitraires*¹⁰ ».

Pour répondre aux adversités d’exister dans ces espaces, elles jouent avec des délimitations de territoires et de sexe, en se déplaçant sur un pivot invisibilité-visibilité. Selon la désignation ou la perception sociale dont elles font l’objet, elle se déplace sur ce pivot en fonction du poids des « réputations–rumeurs », qui se font et se défont, et d’une éventuelle « note » qu’elles se verront attribuer sur le « marché » matrimonial. Face aux exigences et aux injonctions de pression, ces jeunes femmes répliquent par une manœuvre de contournement et d’évitement de la domination subie, qui voguent entre conformité à la donne,

¹⁰. Lochak (Daniel), (1990), « Les discriminations frappant les étrangers sont-elles licites ? », *Droit social*.

« tactique » d’invisibilisation¹¹, et dépassement des limites de genre¹².

Pour autant, quelles que soient les pratiques et expériences voire procédés, qu’elles déploient, elles peinent à troubler la tendance à la virilisation des « cités ».

Du « dedans » et du « dehors »

Nombre de champs de recherches ainsi que nombre d’acteurs sociaux continuent à voir et à analyser l’invisibilité des filles, dans ces zones « périphériques », comme bivouaquées dans l’espace domestique et dans le champ privé, lieux de discrétion, ce qui accentue encore leur difficulté à exister dans le champ public. Cependant, notre étude et nos observations dévoilent que leur modalité d’occupation des espaces de contiguïtés résidentielles diverge de celui de leurs homologues : les jeunes hommes. Ces derniers ont des lieux de rencontre bien localisés et permanents, « *c’est mon mur, cayra (racaille)* », pour

¹¹. Ces jeunes filles, s’engagent dans des formes de micro-résistances (consciemment ou inconsciemment) face à de multiples hiérarchisation sexuelles et sociales, et des stratégies collectives et parfois individuelles différenciées apparaissent en fonction des mobilités au sein du champ visible (l’espace public).

¹². Nous entendons ainsi par « genre » non seulement l’ensemble des discours qui produisent les différences des sexes, mais plus globalement la construction sociale de la différence sexuelle en tant qu’elle s’inscrit dans l’économie des rapports sociaux de sexe, rapports structurés par une domination du « masculin » sur le « féminin », évolutifs dans l’histoire et dans l’espace social. Au cœur de cette définition figure la tension entre représentations de la différence des sexes et pratiques sexuées

signifier une appartenance patrimoniale ; alors que les jeunes femmes ont tendance à baguenauder, et à être en permanence en mouvement. Cependant, elles sont plus nombreuses que leurs homologues « mâles » à choisir une autre vie à l’extérieure de la « cité ». Ces différents comportements sont autant de sources qui concourent à rendre leur occupation et présence moins perceptibles.

Si l’imperceptibilité et l’invisibilité consistent à exister en dehors du regard de « l’Autre », les filles, afin de se rendre invisibles, mettent en œuvre et à profit les déplacements¹³ - en petits groupes la plupart du temps – au centre ville voire d’autres « cités » où leur anonymat sera respecté, même si le stigmate de l’origine demeure.

Cette invisibilité est réinterprétée par ces filles en fonction des espaces, comme c’est le cas de certaines d’entre-elles qui, pour mieux exister « ailleurs » (une forme d’échappatoire de la cité), ne souhaitent nullement investir dans leurs lieux de contiguïtés des « cités ». Cependant, cette échappatoire du quartier rendant l’anonymat, ne supprime pas le « stigmate » lié à cette « étrange étrangeté ». Quant à celles qui s’exhibent avec le voile religieux (voile islamique), qui les rendent invisibles dans ces zones

¹³. Même si ces mobilités restent très étroitement soumises à la vie socioprofessionnelle, et surtout à la vie éducative (champ scolaire et universitaire).

« périphériques », cela a pour conséquence de les rendre très visibles, hors des « cités », notamment dans les centres villes. *« Elles (les filles voilées) le font exprès lorsqu’elles sont dans la cité... C’est une parade, elles le font pour ce faire voire qu’elles sont des saintes dans le quartier, mais je n’aimerais pas me retrouver à leurs places quand elles vont en ville (Centre ville), elles se tapent la’hchouma (la honte)... Elles sont misent à l’écart dès qu’elles vont en ville, tout le monde les regardent, non moi en tout cas je n’aimerais pas me retrouver à leurs places...¹⁴ ».*

Ainsi le champ public du centre ville renvoie pour ces jeunes filles au foyer domestique, champ dans lequel s’exprime souvent une individualité différente. Au sein du champ domestique (le noyau familial), certaines d’entre-elles prennent conscience de l’inégalité des rapports homme/femme. Ainsi, les compétences et aptitudes acquises dans cet espace, liées à un certain pléthore du binaire féminin/masculin, modifient la répartition des rôles et l’ordre familial, puisque certaines d’entres-elles détiennent une position *d’homme social*, dans la relation à l’extérieur de la « cité¹⁵ ». D’autres intériorisent le modèle familial présent avec

¹⁴. Entretien avec Hayate, 18 ans, en première ES, cinquième d’une fratrie de 6 frères et sœurs. (Décembre 2003).

¹⁵. Nombres de jeunes filles dont les parents furent des migrants qui résident dans les « cités » n’ont eu d’autres choix pour avoir une vie sociale à

ses évolutions, qui cohabite et est mis en équilibre avec le modèle plus traditionnel voire ancestral qui est celui de nombre de famille « maghrébine » notamment. C’est sans doute la raison pour laquelle bon nombre d’entre-elles, en raison notamment de la panne de l’ascenseur social, abandonnent les appétits et les ambitions de la réussite scolaire de la génération de leurs aînées, en utilisant le cadre de la famille et l’institution du mariage notamment comme programme et stratégie de réalisation sociale.

Se rendre imperceptible et invisible c’est également franchir les limites de genre, soit en adoptant des conduites masculines (dans leurs tenues vestimentaires, mais surtout dans leurs langages) pour dissimuler et travestir une féminité encombrante,

l’extérieur, que de réussir à l’école, notamment en poursuivant des études supérieures, qui leurs confèrent - contrairement aux garçons qui n’ont pas choisi ce chemin, du fait de leurs positions de dominants au sein du foyer domestique – un statut d’*homme social* aux yeux de leurs parents, lorsque ces derniers ont dû faire face aux administrations notamment. Tout comme l’écrit Beaud, « *La fuite des études professionnelles des enfants d’ouvriers peut se lire comme un acte de sécession et de rupture avec l’ordre traditionnel, une manière de résister à l’ordre de l’usine et de s’affranchir d’un mode de succession des générations. A la condition de ne pas oublier que la conversion aux études longues était plus faciles à effectuer pour la première génération d’ouvriers “sans attaches” (notamment les immigrés). Elle peut être plus lente chez les ouvriers locaux enracinés dans la région (ils peuvent se dire “il faudrait simplement plus de qualification ouvrière”, un “bon bac pro”, etc.)* ». Beaud (Stéphane), (2002), *80% d’une génération au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte, p. 20.

des conduites qui leur attribuent une certaine tranquillité au sein de la « cité » ; soit en assumant le fait de n’être plus considérée comme la « *femme modèle et parfaite* » et ainsi en permutant l’étiquetage d’une réputation déplaisante pour se recréer des espaces et des champs d’autonomie supplémentaires. Ainsi, les filles parviennent à la fois à être invisibles en tant qu’« être – femme », puisque l’adoption de conduites et comportements masculins vient annuler leur part de féminité, et visibles, à pouvoir évoluer et/ou déambuler au sein des espaces des « cités ». Par contre, quant à celles qui portent le voile « islamique », le *fichu* leurs permet de se rendre au sein de ces « cités » invisibles, et d’évoluer d’une manière plus « *libre* » dans ces endroits, tout en conservant une identité féminine intacte. Il faut ajouter que nombre d’entre-elles qui portent le voile dans ces cités, l’utilisent comme une forme de conduite ou de stratégie de contournement de la domination pour acquérir un nouveau statut. Mais nos observations et nos entretiens avec les jeunes filles dévoilent et démontrent que la subdivision et ramification entre jeunes filles « *ayant une bonne note /mauvaise note* », va au-delà du port du voile, qui est loin de instaurer une modalité ou condition essentiel ou suffisante pour être classée comme « estimable ».

L'intimité des espaces de la « cité »

En fin de compte, les « cités » sont des zones de territoires que chaque résident s'approprie d'une manière différente, en fonction des caractéristiques individuelles : itinéraire, trajectoire, sexe, âge, place dans la fratrie, position socioprofessionnelle (s'il y a lieu)... La dépendance tout comme l'appartenance à la « cité » ou à une zone de la « cité » bien localisée, apparaît de temps en temps comme une transaction identitaire et analogique pour répondre aux défaillances de toutes sortes et de tous genres dans la vie quotidienne, auxquelles les « *lieubards*¹⁶ » sont confrontés. Cette représentation de ces zones, embellie d'une sorte d'intimité presque « villageoise » créatrice de solidarités et de liens, pour renverser le stigmat et répondre en capital positif, cette représentation est plus ou moins éloignée de la réalité, puisque chacun et chacune garde au fond de soi l'envie de se défaire de cette exigence d'attachement, de mettre en place des stratégies individuelles et parfois familiales pour « *vivre sa vie* », ce qui se traduit bien entendu par quitter la « cité ». Le modèle de vie espéré se traduit dès lors par des aspirations tout à fait conformes aux valeurs de la culture « *beurgeoise* » et aux

¹⁶. *Lieubards*, est un terme que les jeunes des banlieues utilisent à leurs rencontre, qui signifie *banlieusards* en verlan qui signifie le fait d'habiter en banlieue.

valeurs individualistes dominantes : avoir une situation sociale et professionnelle pour échapper à la ségrégation spatiale et sociale que nombre de locataires de ces « cités » subissent¹⁷.

Au détour des observations, et des discussions (pour ne pas dire entretiens), l’envie de se sortir de ces injonctions de virilisation et de cet enroulement de « la galère¹⁸ », les rencontres d’avec le travail, d’avec une femme, l’acquisition d’un patrimoine mobilier, et la possibilité de partir (quitter la cité), sont très présentes dans leurs esprits et dans leurs discours. Cependant, face au regard de l’Autre et au stigmate prompt à catégoriser des regroupements, à figer toute une partie de jeunes dans la figure inquiétante de la « nouvelle classe dangereuse » jaillit une régression possible dans le rapprochement et la confrontation entre pairs, seule issue pour se libérer du sentiment d’un *Maktoub* (destin) déjà écrit.

Conclusion

Concentrer l’attention sur le statut inégal des femmes dans les « cités », et sur les hommes incarnant à eux seuls la

¹⁷. Ces ségrégations confortent un fonctionnement pourrait-on dire pour reprendre Farhad Khosrokhavar « néo-communautaire », et certaines types de sociabilités renforcent à leurs les phénomènes de ségrégation sexuée.

¹⁸. Cf., Dubet François, (1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.

domination¹⁹, comporte la particularité d’atténuer encore une infériorisation des femmes d’une part, et de disqualifier une identité culturelle jugée trop visible, et éloignée des valeurs républicaines. Extrême sommation en direction d’une cohorte d’individus dont l’« *étrangeté naturalisée* » serait irréductible à l’intégration, et à une éventuelle accommodation.

Quant aux jeunes garçons de ces « cités », l’urgence est de s’affranchir d’une injonction à la virilité obligatoire, liée à leur statut d’hommes d’origine immigrée, des milieux populaires dont leur force de travail par opposition à celle de leurs pères est largement dévaluée.

On peut observer par l’approche choisie, une confirmation de ce qui se joue dans les « cités », comme une forme de microfibre de ce qui se joue dans tout le reste de la société au niveau de la question du genre. *De facto*, la différence avec d’autres catégories sociales où le clivage féminin/masculin est moins accentué, tend à creuser l’écart entre ces quartiers de tous les dangers, habités par de nouvelles « classes dangereuses » et le reste de la société. Où pourtant malgré de belles avancées, dans la légalisation des situations des hommes et des femmes dans le

¹⁹. Domination masculine, comme si, ces jeunes garçons détenaient à eux seuls le monopole du machisme et de ses diverses traductions les plus provocantes.

champ professionnel, éducatif, familiale, et dans le champ de la vie politique reste encore à faire...

Bibliographie

1-Beaud (S.), (2002), *80% d'une génération au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte.

2-Bourdieu (P.), (1990), « La domination masculine » in *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, n° 84, pp. 2-31.

3-Castel (R.), (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

4-Dubet (F.), (1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.

5-Grémion (P.), (1976), *Le pouvoir périphérique*, Paris, Editions le Seuil.

6-Grignon (S.). (1991) ; « Racisme et racisme et de classe », *Critiques sociales*, 2.

7-Guénif Souilams (N.), (2000), *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Coll. « Partage du savoir » Grasset et Fasquelle, Le Monde.

8-Leca (J.), (1983), « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, janvier – février.

9-Lochak (D.), (1990), « Les discriminations frappant les étrangers sont-elles licites ? », *Droit social*.

10-Paugam (S.), (1994), *La Disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.